

« LA TROUVAILLE DE VIEUXVILLE »

Les fouilles menées en 1980 par J. Alenus-Lecerf (cf. *infra*) suite aux découvertes et déprédations de quelques amateurs sur le même site, m'obligent à revenir sur Vieuxville.

A notre étude du cimetière franc de Haillot (*Arch. Belg.* 34, 1957), J. Breuer avait tenu d'ajouter une annexe sur la trouvaille de Vieuxville (pp. 343-359). On y trouve l'historique de la découverte. Résumons. Au cours de travaux routiers exécutés en 1938, la commune avait chargé un habitant, Monsieur A. Casman, d'extraire de la pierraille. Il travaillait dans une tranchée large d'environ 1,50 m, quand il rencontra le remblai d'une fosse qu'il se mit à vider. Quelques poteries, des débris de verre, des ossements humains et divers objets attirèrent son attention; il amena le tout à son domicile.

Le bruit de la découverte s'étant répandu, Melle Van Heule, alors conservateur du Musée archéologique liégeois, vint sur les lieux. Elle y prit non seulement la photographie des objets chez M. Casman, mais aussi celle de ce dernier debout dans la fosse funéraire. En mai 1939, le bourgmestre de Vieuxville remettait le contenu de la trouvaille à Monsieur Breuer pour étude.

Après la clôture du rapport de Haillot, M. Breuer me chargea de la description et de l'étude des objets de Vieuxville. Tout se trouvait pêle-mêle dans une boîte. Le triage faisait apparaître e.a. une panoplie d'armes ou du moins ses indices: épée, poignard, hache, lance et fers de flèche, seul l'umbo de bouclier faisait défaut. Ensuite des bords ou des éléments caractéristiques de sept vases en terre cuite, sans parler d'autres tessons que nous ne réussîmes pas à assembler; les fragments reconnaissables de deux gobelets en verre; trois boucles en bronze avec leurs garnitures de ceinturon et deux monnaies d'argent de Constantin III et de Jovin. C'était beaucoup pour une seule sépulture. Même en la comparant à l'abondant mobilier funéraire de la tombe II de Monceau-le-Neuf, la trouvaille de Vieuxville me semblait trop opulente⁽³⁰⁾.

Le doute s'installa dans les esprits, d'autant plus qu'on venait d'apprendre que « des amateurs étaient venus sur le terrain en vue d'y opérer des recherches ». Sur la foi de ces renseignements, nous nous rendions un jour à Namur, chez M. Stroobant. Effectivement, il conservait, lui aussi, des objets de Vieuxville, e.a. des fragments d'une bouteille en verre à deux anses de forme sphérique. Qu'en fallait-il penser? Et M. Breuer de s'exprimer: « Devait-on considérer la trouvaille comme provenant d'une seule et même tombe? Le nombre des boucles, notamment, semblait, à première vue, trop considérable pour un seul guerrier. La tombe était-elle réellement isolée et n'en a-t-on pas trouvé d'autres à proximité? ».

³⁰ H. ROOSENS, *Quelques mobiliers funéraires de la fin de l'époque romaine dans le nord de la France*, Brugge, 1962, pl. XI-XII.

Le problème était donc clairement posé. Et pourtant, malgré les réserves motivées quant à la cohérence originelle du lot d'objets transmis par le bourgmestre à M. Breuer, celui-ci y incorporait encore les pièces recueillis par M. Stroobant. « Le tout pourrait s'intégrer dans le mobilier de notre sépulture et le compléterait parfaitement ». On se trouvait donc en présence « d'un exemple typique du mobilier funéraire d'un guerrier de la première moitié du V^e siècle ».

Pour comprendre cette prise de position, il faut savoir que d'autres personnalités du monde archéologique étaient associées à la publication de Haillot et de Vieuxville; elles appuyaient la thèse qui prévalait dans le rapport. Malgré mes réticences, je n'avais qu'à me rendre à l'avis de la Faculté. Et ainsi, « le chef militaire de Vieuxville » entrait dans l'histoire.

L'année suivante, J. Werner publiait les « Kriegergräber aus der ersten Hälfte des 5. Jahrhunderts zwischen Schelde und Weser »⁽³¹⁾. La trouvaille de Vieuxville constituait le coup d'envoi de cette étude, où l'auteur esquissait le contexte historique dans lequel il convenait de situer certaines sépultures de guerriers du début du V^e siècle. Les monnaies de Constantin III (407-411) et de Jovin (411-413) trouvées en pays mosan et ailleurs constituaient un indice de l'appartenance de cette population au parti des usurpateurs contre le pouvoir central. Des sépultures comme celle de Vieuxville devaient être attribuées à une classe de chefs militaires, « einer gehobenen Schicht von Hauptlingen », au service de Constantin et de Jovin.

Dans un article paru en 1968, « Laeti, Foederati und andere spätrömische Bevölkerungsniederschläge im belgischen Raum » (*Arch. Belg.* 104), je reprenais les idées de J. Werner en les accentuant peut-être un peu trop. En effet, le contexte archéologique des tombes de guerriers de Molenbeek et de Suarlée n'est pas plus sûr, ou plutôt encore moins, que celui de Vieuxville. Mais et je m'empresse de l'ajouter, ce n'est pas parce qu'il convient de reconsidérer maintenant à la lumière des découvertes de 1980 la théorie de ces tombes de guerriers isolés, qu'il faut recuser le témoignage des monnaies de Constantin et de Jovin pour comprendre les événements du début de V^e siècle, comme J. Werner l'a fait.

Bien entendu, je ne renie pas ce que j'ai écrit dans le même article concernant les cimetières de Lètes dans la région mosane. Le matériel archéologique et le milieu géographique ne s'opposent pas à l'attribution de ces cimetières aux Lètes et ne se prêtent certainement pas à des arguments en sens contraire. Le fait est là que bon nombre de ces cimetières existent dans la zone des *Laeti lagenses prope Tungros*. On ne saurait expliquer ce phénomène qu'en tenant compte du matériel archéologique, du cadre géographique et du témoignage des textes aussi.

La thèse des *Laeti* a été indirectement renforcée par une étude publiée en 1974 par E. Ewig sous le titre « Probleme des fränkischen Frühgeschichte in den

³¹ *Bonner Jahrbücher* 158, 1958, 372-413.

Rheinlanden»⁽³²⁾. L'auteur y interroge les sources écrites se rapportant aux évènements militaires et aux démêlées continuelles entre l'autorité romaine et les Francs. Ceux-ci ne réussirent jamais, comme entité distincte avec un statut de fédérés, à se cantonner pour un temps durable à l'intérieur des frontières avant le second quart du V^e siècle (il n'est pas question ici de l'implantation des Francs saliens dans le bassin de l'Escaut, au sujet desquels le problème des Fédérés et des Lètes ne se pose pas). Il ressort de l'analyse des textes par E. Ewig que ce n'est que sous le commandement d'Aëtius, peut-être en 425, mais plus probablement en 435/36, qu'il faut compter avec une présence de *Foederati* dans le nord de la Gaule et encore, la zone occupée se limite au territoire de la *Germania II*. Or, s'il n'y a pas de fédérés *propre Tungros* avant cette date, on ne saurait leur attribuer les nécropoles de la seconde moitié du IV^e et du début du V^e siècle et, si on n'y veut pas voir des Lètes, de qui sont-elles alors ?

Pour conclure, que faut-il penser maintenant de la « trouvaille de Vieuxville » ? En premier lieu qu'il ne s'agit pas d'une tombe isolée. La fouille de J. Alenus-Lecerf a établi clairement que la « sépulture » découverte en 1938 faisait partie d'un cimetière régulier du type de Haillot. Certains éléments du mobilier funéraire permettent de remonter encore plus haut, tandis que d'autres tombes se placent au VI^e siècle. La continuation des travaux et le rapport des fouilles nous éclairerons à ce sujet.

Reste en second lieu à savoir si tout le mobilier présenté sous l'étiquette de « la trouvaille de Vieuxville » provient d'une seule et même sépulture ? Ici le doute initial reprend ses droits. Je pense que les scrupules exprimées en 1957 gardent toute leur valeur. Les récentes découvertes ne les ont pas dissipées, bien au contraire, car la « pluralité des tombes », ou l'existence d'une nécropole, a été établie.

Quoi qu'il en soit, le « chef militaire de Vieuxville », tel qu'il fut présenté en 1957, est mort.

H. ROSENS

³² *Historische Forschungen für Walter Schlesinger* ; Köln-Wien, 1974, 47-74, surtout 71 ss.